



Aureville
Mairie

MAIRIE DE MERVILLA



Le grand débat national

*Compte rendu de la
Réunion d'initiative locale Le 1er
mars 2019 à Vigoulet-Auzil*

Les Maires d'Aureville, Mervilla, Rebigue et Vigoulet-Auzil ont choisi d'animer une réunion commune aux quatre villages, afin de mener la conversation au niveau des Coteaux, et d'avoir un éventail plus important d'opinions.

Une soixantaine de personnes des quatre communes est venue participer au débat. On note aussi la présence d'habitants de Goyrans et de Clermont-Le-Fort. Une forte majorité de retraités était présente contre une poignée de jeunes. La salle était autant masculine que féminine.

Les maires et adjoints présents ont animé le débat, les autres élus ont participé en tant que simples citoyens.

La soirée a débuté par l'introduction faite par le Maire de Vigoulet-Auzil, Jacques SEGERIC. Après une courte présentation sur l'organisation de la soirée, la charte a été résumée afin que tous les participants soient informés des règles de bon fonctionnement de la soirée. Cette dernière était également affichée.

Les quatre thèmes ont été débattus en assemblée plénière.

Pour la plupart des thèmes, les questions présentes sur le site du grand débat ont été partiellement suivies. Une quinzaine de citoyens présents avait déjà répondu en ligne à ces questions. D'autres ont l'intention de le faire d'ici le 15 mars.

Ce document présente les constats et doléances des participants et fait l'inventaire le plus complet possible de leurs revendications, qu'elles soient ou non cohérentes entre elles. Ces observations sont présentées thème par thème et se veulent fidèles aux échanges.

Outre une publication sur le site du grand débat national (granddebat.fr), il est proposé de rendre disponible ce document sur les sites des communes présentes.

Transition écologique

De manière générale, il existe un manque de cohérence entre les politiques générales en matière de transition écologique et leurs mises en application. Il doit y avoir une réelle volonté politique de la part de l'Etat pour réaliser la transition écologique.

On se perd facilement entre les changements de législations récurrentes, en matière de primes, les « non-avancées » sur l'utilisation du glyphosate par exemple, etc.

La transition écologique n'est pas que collective, elle a aussi une dimension individuelle : consommation, de déplacement, etc. Mais l'Etat doit donner les moyens aux citoyens de développer des habitudes écologiques.

Impact de la dégradation de l'environnement sur la santé : engrais, pesticides, pollution de l'air.

- **Economies d'énergie et énergies propres**

- ⇒ Poids important des lobbies
- ⇒ Les énergies fossiles ne sont pas durables puisqu'elles puisent des ressources limitées. Il faut privilégier les ressources inépuisables comme le soleil ou le vent et se donner les moyens de les produire et de les utiliser.
- ⇒ Demande de s'engager réellement sur la diminution du nucléaire avec une démarche claire sur la gestion des fermetures de centrales et leur remplacement par des énergies propres. Fixer une date d'échéance permettrait de rendre cet objectif atteignable et de s'y engager.
- ⇒ En parallèle, le remplacement des centrales nucléaires par des EPR 36eme génération a été évoqué.
- ⇒ Il est aussi raconté que l'énergie produite par la centrale de Koeberg en Afrique du Sud est de l'électricité propre dont les locaux en sont satisfaits.
- ⇒ Les capacités de stockage des différentes énergies sont faibles. Exemple pour l'éolien, il faut rallumer les centrales nucléaires dès lors qu'il n'y a pas suffisamment de vent.
- ⇒ Plus globalement, il est demandé à l'Etat de mettre davantage de moyens dans la recherche d'énergie durable et renouvelable, de favoriser ainsi l'efficacité énergétique, comme par exemple la recherche sur l'hydrogène en relation avec le traitement de la valorisation des déchets, ou sur le remplacement du glyphosate.

- **Transports et mobilité**

- ⇒ Transport A la Demande (TAD) : A notre échelle des coteaux, en milieu rural et périurbain, le Syndicat mixte des transports en commun vient d'allonger le temps d'attente. Cet allongement décourage l'utilisation du seul transport en commun présent sur le territoire.
- ⇒ Développer les pistes cyclables. Il est proposé d'imposer la création d'un trottoir et d'une piste cyclable à chaque création ou travaux d'entretien de la voirie.
- ⇒ Les véhicules à énergie propre : la voiture électrique fait débat. Bien qu'elle permet de résoudre certains problèmes comme la diminution des particules fines elle n'est pas forcément une solution, elle change juste les problèmes (fabrication et recyclage des batteries, l'utilisation du nucléaire pour l'électricité, fracture ville/campagne). Le bilan carbone de la production du véhicule électrique serait négatif et gênerait l'arrivée de l'hydrogène.

Pour certains il convient de cesser la promotion de la voiture électrique et d'utiliser l'enveloppe financière des primes à la recherche d'énergie renouvelable et véritablement propre pour se déplacer, ou que cette prime soit à la charge des métropoles polluées.

- **Gestion et traitement des déchets**

- ⇒ Unification des règles de tri des déchets sur l'ensemble du territoire
- ⇒ Constat dans les déchèteries : il y a beaucoup d'objets presque neufs qui mériteraient d'être remis en circulation. Proposition : mise en place d'une benne en libre-service aux usagers.
- ⇒ Diminution des déchets : Favoriser le vrac en matière d'alimentation ou en pharmacie.
- ⇒ Le brûlage des déchets verts est interdit car nocif pour l'environnement et pour la santé. Il existe des dispositions qu'il convient de développer comme le broyage par exemple.

La fiscalité et les dépenses publiques

En France, tout le monde paie des impôts, de façon directe et anonyme (Ex : TVA) ou non (impôts locaux, ou sur les revenus). Cet argent public va soit faire fonctionner l'Etat et ses institutions soit servir le citoyen.

Le contribuable paie beaucoup de cotisations et d'impôts et se demande où va son argent. Il faut plus de transparence dans l'utilisation de l'argent public et dans les modes d'imposition et de taxation pour plus de justice fiscale et sociale.

- **Fiscalité et transparence**

- ⇒ Le français paie beaucoup d'impôts mais en retour il bénéficie de nombreuses prestations, comparé aux autres pays occidentaux (ex : accès aux soins)
- ⇒ Effectivement, en France, on a nationalisé et mutualisé les dépenses dans de nombreux domaines (retraite, santé, éducation) et par conséquent on paie. Il faudrait un comparatif fait par les représentants de l'Etat et des associations pour contrôler les dépenses et les prestations, ceci permettrait d'améliorer l'information du français quant à l'utilisation de son impôt.
- ⇒ Le contribuable ne devrait pas avoir à chercher l'information sur l'utilisation de son impôt. L'information pourrait être communiquée lors du paiement, en version papier ou en ligne, de manière pédagogique et pragmatique. Ce constat est fait pour l'ensemble des impôts et taxes, ex : la taxe d'aménagement : à aucun moment lors du paiement il est expliqué à quoi elle va servir.

- **Vers une justice fiscale et sociale**

- ⇒ La première des mesures à prendre est de chercher l'argent là où il est, de traquer l'évasion et la fraude fiscale. L'Etat permet la fraude fiscale et donne la possibilité aux plus riches de ne pas payer.
- ⇒ L'impôt pour tous : un impôt sur le revenu progressif payé par tous les ménages quel que soient leurs revenus (même les plus bas) et créer des tranches supplémentaires.
- ⇒ Diminuer la TVA sur les produits de première nécessité et l'augmenter sur les produits non indispensables (« taxe nutella ») ou de luxe.
- ⇒ Appliquer le principe des pollueurs-payeurs.
- ⇒ Revoir l'impôt sur la succession.
- ⇒ Aller vers une « Europe fiscale » : élargir l'échelle de l'impôt à l'Europe permettrait d'éviter de créer des paradis fiscaux et par conséquent l'envie d'y aller.
- ⇒ D'autres pays n'ont pas de lois sociales et la France est directement en concurrence avec eux. Pour nos entreprises, afin de compenser les charges sociales certaines décident d'augmenter le prix de vente. Il doit y avoir un équilibre des échanges entre pays européens et chinois notamment, et ce déséquilibre doit être taxé à l'importation afin de le compenser.

- **Dépenses publiques**

- ⇒ Courte discussion autour de la participation financière de l'Etat dans l'enseignement privé, et donc des impôts des citoyens. Le choix de l'enseignement privé est un choix individuel, l'enveloppe financière utilisée devrait servir l'enseignement public, et particulièrement dans les quartiers défavorisés.
- ⇒ Constat : La part de la charge de la dette publique est un poste de dépenses publiques important, après l'enseignement scolaire et la défense. La France dépense plus que ce qu'elle gagne.
- ⇒ Il y a d'autres actions possibles que de réduire les dépenses ou augmenter les impôts. Il convient de parler d'efficacité de la dépense, comme par exemple améliorer les services publics en

réaffectant les fonctionnaires au lieu de les supprimer, les rendre « plus utiles ». A la différence du secteur privé, il y a moins la possibilité de les féliciter ou à l'inverse de les sanctionner. Revoir les mille-feuilles administratif dans un souci de diminuer les dépenses, de mutualiser des strates pour un service de qualité.

- ⇒ Dans l'organisation de l'Etat il y a aussi des économies à faire, comme par exemple sanctionner les députés absents de l'hémicycle, des commissions et de leur circonscription. Tous les politiques et les grands élus doivent être exemplaires, Ils doivent faire un effort et montrer l'exemple.
- ⇒ Il y a des domaines d'action publique où certains sont prêts à payer plus d'impôts comme l'éducation, la formation et la réorientation. En effet, le travailleur dit « manuel » est bien trop souvent une voie choisie par défaut, il faut reconnaître plus largement la valeur du travail et soutenir les travailleurs honnêtes en bas de l'échelle sociale. Il a également été mentionné le domaine de la santé et de l'agriculture. Mais plus largement pour un service public plus efficace.

L'organisation de l'Etat et des services publics

Collégialement, les personnes présentes dans la salle ont répondu que la collectivité territoriale à laquelle ils étaient le plus attaché était la commune.

- **Un Etat décentralisé et déconcentré**

- ⇒ Un de moyens de faire des économies est de simplifier le mille-feuilles administratif.
- ⇒ Le nombre de commune en France est important. Les dernières lois de décentralisation ont permis d'abaisser ce nombre à 34000 et des poussières. Même si cela ne fait pas l'unanimité, il est évoqué la suppression des communes de – 1000hab afin de mutualiser les moyens.
- ⇒ S'il y a cumul des mandats il ne doit pas y avoir cumul des indemnités. L'exemplarité des élus et des politiques est de nouveau abordée : Pour les députés et sénateurs, ils doivent être présents en commission (lieu où les décisions sont véritablement discutées et prises), à l'assemblée et dans leur circonscription. Idem pour les élus locaux.
- ⇒ Afin de rétablir la proximité des services déconcentrés de l'Etat, au lieu de supprimer des fonctionnaires de l'Etat en province, il faut y envoyer les parisiens.
- ⇒ Il y a trop de fonctionnaires dans certains secteurs mais pas assez dans d'autres. Il faudrait les rendre « davantage utiles » et mieux les répartir selon les besoins.
- ⇒ L'élection des conseillers régionaux est moins populaire que les autres élections. Ils pourraient être désignés par les conseillers départementaux.
- ⇒ En matière des programmes d'enseignement, certains préconisent de les régionaliser afin d'avoir un programme proche de la réalité du territoire, d'autres à l'inverse précisent que si le programme et les diplômes sont régionalisés le travail restera cloisonné et la mobilité ne sera plus assurée.
- ⇒ Les lois mériteraient d'être plus claires, compréhensibles par tous

- **Vers un Service public de qualité**

- ⇒ Inégalité devant la dématérialisation des documents : procédure parfois lourde et pas toujours claire, où la version papier n'existe plus. L'accès aux services publics n'est plus le même pour tous.
- ⇒ Avant de dématérialiser d'autres services, il faut simplifier les télé-services déjà existants ou dématérialiser totalement une procédure sans faire des allers-retours dans une mairie ou à la préfecture pour avoir un document.
- ⇒ L'administration doit avoir les moyens de répondre de la même façon aux usagers du téléphone, d'internet que ceux qui se déplacent.
- ⇒ Une évaluation constante des politiques et des services publics permettrait de les rendre plus efficaces.
- ⇒ Clarification des compétences : quelle collectivité, quelle institution fait quoi ? il y a un manque d'information, d'orientation et de transparence de la part de l'ensemble des acteurs publics.
- ⇒ Nous n'avons pas la culture des institutions, elle doit faire partie du programme scolaire.
- ⇒ Il ne faut pas oublier le côté humain, un service de proximité et de contact avec un agent du service public doit être mis en place en parallèle des démarches dématérialisées. Favoriser le guichet unique ou le regroupement de plusieurs services publics dans un même bâtiment, avec plus de polyvalence dans les fonctionnaires pour faciliter le service.
- ⇒ Les procédures liées à la Préfecture ou à l'URSSAF sont souvent lourdes et complexes et mériteraient d'évoluer et de se moderniser.

Démocratie et citoyenneté

• Etre citoyen

- ⇒ On est souvent empêché en tant que citoyen : rouler avec sa propre énergie, se promener sans avoir peur de la chasse, poser des panneaux solaires sur son terrain.
- ⇒ La faiblesse de la participation aux différentes élections peut être due au discrédit du personnel politique. Les élus doivent un rôle davantage didactique au sein de sa circonscription (expliquer les raisons de son choix de vote). Ils doivent à la fois faire monter et descendre l'information.
- ⇒ Avoir une information plus « pédagogique » afin de susciter l'intérêt des jeunes à la vie politique et institutionnelle du pays.
- ⇒ Reconnaissance réelle et comptabilisation du vote blanc
- ⇒ La majorité des participants est favorable au vote obligatoire, si et seulement si le vote blanc est comptabilisé ; ce qui permettrait que la personne élue représente le plus de français
- ⇒ Les élus et plus particulièrement les députés et sénateurs doivent être instruits et informés afin de pouvoir voter en connaissance de cause, d'où l'importance du travail en amont en commission par exemple. Pour autant il ne faut pas avoir que des spécialistes dans l'assemblée.
- ⇒ Introduire une dose de proportionnelle dans le scrutin permettrait de réduire la puissance des groupes majoritaires et un gouvernement de compromis. A l'extrême, une proportionnelle intégrale conduirait certainement à la nomination des représentants par les chefs de partis.
- ⇒ La proportionnelle entraînerait certainement les électeurs à aller voter, afin que les plus petits groupes puissent avoir des sièges.
- ⇒ L'idée de tirage au sort des députés a également été évoquée.
- ⇒ Le rôle de l'enseignement de l'éducation civique est important à l'école : apprendre à débattre de façon contradictoire dès le plus jeune âge (déjà présent dans le programme depuis 2016 mais devrait être étendu à davantage de domaines). Des visites scolaires des différentes institutions rendraient les choses davantage concrètes pour les citoyens en devenir.
- ⇒ Promouvoir davantage les instances citoyennes comme le CODEV (Conseil de Développement) qui, composé des membres de la société civile, a pour but d'évaluer les politiques publiques quand il est saisi par la collectivité à laquelle il est rattaché, soit en auto-saisine.
- ⇒ S'agissant du référendum, ce dernier ne fait pas l'unanimité : On répondrait plus facilement à un référendum local plutôt que national. Le résultat doit être significatif afin qu'une décision soit véritablement prise et qu'elle n'aboutisse pas à un résultat convenu. L'écart doit montrer une réalité de français voulant aller dans un certain sens. (Ex : écart de 10 points : 45-55)

• Immigration et Intégration

- ⇒ Au niveau de la France et/ou de l'Europe, le Parlement devrait fixer des quotas d'accueil.
- ⇒ Le réchauffement climatique entraîne des vagues de migrations, et ce n'est pas prêt de s'arrêter.
- ⇒ Il faut aussi résoudre le « pourquoi » des personnes qui migrent. ex : arrêter la fourniture d'armes.
- ⇒ Une nouvelle loi doit intervenir afin de résoudre le flou juridique concernant le sort et le statut des anciens immigrés illégaux, qui ont une « vie à la française », bien intégrés mais qui n'ont aucun droit.

Conclusion

Les participants se sont exprimés sur la manière dont s'est déroulée la soirée.

Tous espèrent que des suites concrètes vont être prises après cette période de concertation qui a montré une forte mobilisation citoyenne dans toutes ses formes.

Fin de la rencontre : 23h20

